



PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026



PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Accueil de loisirs municipal « Les Ormeaux »
2, Rue Ambroise PARE
76360 BARENTIN
02.35.92.44.77. (accueil de loisirs)
06.89.62.75.16. (direction)
02.32.94.90.20. (mairie)



L'accueil de loisirs « Les Ormeaux » est une des 4 structures du service jeunesse. Il accueille des enfants de 5 à 9 ans

L'accueil de loisirs est habilité actuellement à accueillir au maximum 190 enfants répartis en différentes tranches d'âges. Les effectifs accueillis varient en fonction de la période de l'année et de la capacité à recruter le nombre suffisant d'encadrants.

Les enfants sont répartis de la façon suivante :

- 5 ans
- 6-7 ans
- 8-9 ans

LE PUBLIC :

Les enfants accueillis à l'accueil de loisirs viennent essentiellement de Barentin et de la communauté de commune Caux-Austreberthe. Quelques enfants inscrits sont domiciliés hors communauté de communes.

DATES ET HORAIRES :

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi pendant toutes les vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël. L'accueil de loisirs ferme à cette période.

Les enfants sont également accueillis les mercredis durant toute l'année scolaire.

Les parents peuvent amener leurs enfants quand ils le souhaitent, à partir de 8h30 à l'accueil de loisirs.

Nous demandons aux parents de nous prévenir avant 9h15 de la venue de leur enfant pour commander les repas à la cuisine centrale. Les familles peuvent également venir chercher leur enfant quand elles le souhaitent il suffit de nous le préciser à l'arrivée ou plus tard dans la journée.

**UN SERVICE DE GARDERIE (PERI-CENTRE) EST PROPOSE LE
MATIN ENTRE 7H30 ET 8H30 ET LE SOIR ENTRE 17H ET 18H30.**

**CE SERVICE EST ASSURE PAR LES ANIMATEURS DE L'ACCUEIL DE
LOISIRS.**

LES TARIFS :

Le tarif de la journée est calculé en régie municipale selon les revenus des familles (quotient CAF).

Il comprend les activités, les sorties et les différents repas (déjeuner, goûter).

Les tarifs du service péri-centre sont des forfaits :

« A la carte »

1,55€ le matin

2,06€ le soir

« Journalier »

2,84€ matin et/ou soir

En plus du forfait choisi, il convient d'y ajouter une cotisation (frais d'inscription au service garderie) annuelle de 12€ et 6€ pour les enfants suivants.

L'EQUIPE :

L'équipe des mercredis est composée de 23 personnes.

Parmi elles, 5 composent l'équipe de direction. Chaque tranche d'âge dispose d'un adjoint de référence.

Ce sont toujours les mêmes et prennent en charge la même tranche d'âge y compris pendant les vacances scolaires.

La répartition est la suivante :

- 18 animateurs + 4 adjoints référents
- 1 directeur permanent

L'équipe est composée pendant les vacances de :

- 22 à 27 animateurs par jour, 4 directeurs adjoints.
- 1 directeur permanent

Les membres de la direction s'organisent de la façon suivante :

- 1 accompagnent les 5 ans
- 1 accompagnent les 6-7 ans
- 1 accompagne les 8-9 ans
- 1 n'a pas de tranche d'âge et est en gestion de projets transversaux.

Le directeur n'a pas de tranche d'âge en charge. Il gère le fonctionnement général du centre (renfort, gestion administrative, personnel de service, suivi des équipes, relation avec la mairie et les familles).

Un adjoint sera désigné assistant sanitaire pour toute l'année scolaire. Les adjoints devront veiller à la mise à jour et au respect des fiches sanitaires, des PAI, à la prise des traitements médicaux, aux trousseaux pharmacie de leur groupe et à la qualité des soins quotidiens apportés aux enfants (en lien avec l'assistant sanitaire).

Les animateurs seront répartis au de la façon suivante :

- 4 à 5 animateurs 5 ans
- 7 à 8 animateurs 6-7 ans
- 7 à 8 animateurs 8-9 ans

Lors de vacances scolaires, des animateurs permanents, dit « volant » assure le remplacement des saisonniers lors de leur jour de repos (3 ou 4 animateurs par session).

En effet, l'amplitude horaire d'ouverture de la structure et les contraintes liées à la réglementation du temps de travail, amènent les animateurs saisonniers à ne travailler que 4 jours sur 5.

LA FORMATION :

La formation des animateurs se fait quotidiennement grâce à la présence continue des membres de l'équipe de direction à la fois sur le terrain et lors des préparations.

Les échanges sont permanents au sein de l'équipe.

Ceci permet d'exercer un réel rôle formateur auprès des animateurs.

Les animateurs stagiaires ont, en plus, deux à trois entretiens « formels » au cours de la session avec pour base de travail les critères d'évaluation définis par l'équipe de direction.

Ces critères leur sont fournis et expliqués lors des réunions de préparation.

Il leur est également possible de les modifier afin qu'ils leur correspondent davantage.

L'ensemble de l'équipe (animateurs et membres de la direction) participent à l'élaboration du projet pédagogique.

Lors des réunions de préparation, chaque adjoint prend en charge les animateurs de sa tranche d'âge, et met en place les moments de travail décidés en équipe de direction.

Pendant la session, chaque groupe fonctionne de manière autonome et est géré par leur(s) adjoints de référence.

Un retour quotidien est fait au directeur ou à la directrice en fonction des périodes sur la vie des groupes. Elle est également amenée à intervenir et gérer l'ensemble de l'équipe.

L'équipe de direction a mis en place une organisation de répartition des tâches afin d'optimiser les savoirs faire de chacun, de former les adjoints et permettre à la personne qui dirige de mettre en place un suivi de qualité auprès de animateurs, notamment les stagiaires, de manager au mieux l'ensemble de l'équipe et d'avoir le temps nécessaire pour le relationnel aux enfants et aux familles.

Ainsi, l'organisation de plusieurs éléments logistiques tels que les transports, les réservations de matériel, la gestion des effectifs, ou la communication sont répartis entre les adjoints de direction.

La gestion du budget, du personnel de service, le suivi sanitaire ou encore le suivi animateur sont des domaines qui restent à charge du directeur.

Certains adjoints et animateurs seront en charges de « projets transversaux », qui seront destinés à plusieurs tranches d'âges (notamment lors des sessions de vacances).

Ils identifieront les besoins et le centre d'intérêt des enfants et grâce à leurs connaissances spécifiques (musique, chant, dessin, sport danse...) mettront en place des projets d'animation innovants, qui permettront aux enfants d'avoir de nouvelles ouvertures culturelles, sportives ou artistiques.

LE PROJET EDUCATIF :

Le projet éducatif met l'accent sur 3 objectifs :

- 1- Favoriser la réussite scolaire et l'accès aux activités**
- 2- Apprendre à être et rester en bonne santé.**
- 3- Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité.**

LES OBJECTIFS 2025-2026 :

Pour cette année 2025-2026, les objectifs définis pour l'accueil de loisirs « Les Ormeaux » sont les suivants.

1- Favoriser de façon permanente le « Bien être » et la bienveillance auprès des enfants.

- A- En proposant des formations aux équipes.
- B- En travaillant avec l'ensemble des acteurs qui encadrent les enfants.
- C- En favorisant la communication avec les familles.
- D- En travaillant constamment sur les besoins et les attentes des enfants.

2- Assurer une qualité et une variété dans les animations.

- A- En travaillant tout l'année à la création de nouvelles animations.
- B- En travaillant spécifiquement sur certains types d'activités en fonction des évaluations de nos pratiques après chaque période de vacances.
- C- Proposer des animations sur des formats différents.
- D- En associant les services municipaux et le cercle associatif de la commune.

3- Proposer des projets qui favoriseront les dynamiques de groupe et l'immersion.

- A- En donnant aux équipes les moyens de mettre en place des projets de plus grande envergure.
- B- En travaillant de façon transversale avec les autres structures et les autres services.
- C- En travaillant sur la connaissance des publics et leurs centres d'intérêt.

4- Améliorer la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

- A- En mettant en place des temps d'échanges et de partage d'expérience.**
- B- En proposant des formations aux équipes.**
- C- En étant constamment en lien avec les familles et les acteurs éducatifs.**
- D- En utilisant les ressources liées à l'adhésion à la charte « Pour accueil de loisirs inclusif ».**

1- Favoriser de façon permanente le « Bien-être » et la bienveillance auprès des enfants.

Si nous considérons, en maintenant une certaine vigilance, que les objectifs travaillés l'an passés sont atteints, nous souhaitons surtout nous assurer que chaque enfant trouve, en étant accueilli, un espace de bien-être et de bienveillance.

Nous avons défini plusieurs aspects favorisant le « Bien être » des enfants. Ainsi, à travers cet objectif, plusieurs points seront travaillés.

- La bienveillance permanente.**
- L'accueil.**
- La participation des enfants à la vie du groupe.**
- La prise en compte de l'enfant dans son individualité.**
- Des aménagements adaptés et adaptables.**
- Un dynamisme et un échange permanent.**

Une bonne prise en charge des enfants qui leur permet de passer de bons moments passe, tout d'abord, par un accueil de qualité.

Cela passe par la ponctualité, mais également par la mise en place d'aménagements agréables qui donneront aux enfants envie d'entrer dans la structure et les salles (jeux déjà installés, coins permanents aménagés...). L'équipe encadrante est sensibilisée au phénomène de non-bientraitance.

Souvent involontaire, ce phénomène est parfois difficile à repérer.

Il s'agit d'attitudes, d'habitudes, de mauvais réflexes qui peuvent mettre mal à l'aise et en difficulté les enfants voire les blesser.

Cela peut venir d'un surnom peu apprécié, d'une mauvaise organisation, d'un manque d'écoute...

Afin de faciliter cette prise en charge et d'assurer sa qualité, nous avons décidé cette année d'être extrêmement vigilants sur les aspects suivants :

-Ecoute (écouter et ne pas seulement entendre...Prendre le temps)

-Echanges (La structure doit être en espace d'échanges permanent. Une attention particulière sera portée aux temps de repas et d'accueil).

Respect du rythme de chacun (Prise en compte de l'enfant au sein d'un groupe mais également dans son individualité).

Cadre (Nécessité de gérer les conflits dans l'écoute, l'explication, sans à priori et dans la bienveillance).

Attitude positive, enthousiasme et bonne humeur (L'accueil de loisirs est un espace de loisirs. De ce fait, ces éléments sont indispensables et doivent être permanents).

Valorisation (L'enfant doit être valorisé de toutes les façons possibles :par ses productions, une écoute, une conversation, un accueil...

Ne pas tomber dans la facilité (les animateurs devront toujours se poser la question « Où suis-je le plus utile ? ». Cela permettra notamment d'être attentif aux enfants plus solitaires ou seuls, à ceux qui pourront jouer en autonomie, à la manière de gérer les conflits au sein du groupe).

Le rôle de l'animateur (Un animateur anime, il ne surveille pas. Sa vigilance et sa bienveillance auprès des enfants se font par les échanges permanents qu'il a avec eux, les animations qu'il leur propose, le langage adapté avec lequel il s'adresse à eux, l'écoute et le cadre qu'il met en place).

A travers ces éléments nous considérons que les activités mises en place ne sont que des moyens et pas une fin en soi...

Notre mission est avant tout de s'assurer que les enfants soient correctement accueillis.

Il a donc été établi qu'un enfant présent au sein de la structure retrouvera à chaque instant ces éléments en face de lui.

2- Assurer une qualité et une variété dans les animations.

Si l'activité n'est qu'un outil pour accompagner l'enfant, mettre en place un relationnel de qualité et permettre à chacun de découvrir celle-ci, reste tout de même un élément sur lequel un travail important est réalisé tout au long de l'année.

De nombreux ateliers sont organisés afin de réfléchir et inventer de nouvelles animations.

Les échanges avec les enfants sont essentiels afin de définir leurs centres d'intérêt et y adapter nos propositions.

Les enfants se verront proposer sur chaque temps d'activités, des animations qui se doivent d'être variées en termes de rythme, de thème et de contenu.

Les animations les plus appréciées devront faire l'objet d'une réflexion afin de les développer et les cas échéant de les faire évoluer.

Les animations sont réfléchies, préparées, testées et menées avec tout le dynamisme, la bonne humeur et le sérieux nécessaire.

Des temps de préparations sont mis en place (pour les mercredis et pour les vacances) afin de permettre aux équipes d'assurer cette qualité.

Aucun thème n'est imposé à l'équipe. Chaque animateur a la possibilité de proposer des animations en fonction de ses envies, connaissances et de son profil.

L'adjoint de référence veille tout de même à la variété des propositions de chacun, mais aussi des propositions de la globalité de l'équipe. « Des commandes » spécifiques pourront être faites aux équipes à certaines périodes. Une attention particulière est portée à la place laissée pour mettre en place des activités proposées par les enfants.

Les animations pourront prendre de nouveaux formats.

Des partenariats avec les associations barentinoises seront mis en place afin de proposer aux enfants des découvertes, des initiations sur des disciplines et des loisirs innovants et menés par des personnes spécialisés.

Dans le même esprit, plusieurs services municipaux seront « exploités ».

Ainsi, la médiathèque, le musée numérique ou encore la piscine pourront faire l'objet de visites régulières et de projets pour lesquels nous pourrions solliciter leurs agents et leurs savoirs-faire.

Les animateurs seront également sollicités et accompagnés afin de proposer des projets et des événements.

Plusieurs temps de travail seront mis en place afin de créer des événements.

Des mercredis « événements », des « rencontres familles » ou des veillées pourront avoir lieu.

Les animateurs seront également investis dans la mise en place d'ateliers.

L'objectif est qu'ils puissent transmettre un de leur talent, une de leur passion aux enfants à travers la mise en place d'ateliers spécifiques.

Ces derniers pourront être à destination des différents publics, des différentes structures ou regrouper plusieurs tranches d'âges.

Une progression pourra s'installer, l'objectif étant toujours et pour toutes les animations proposées, la valorisation des enfants.

3-Proposer des journées spéciales qui favoriseront les dynamiques de groupe et l'immersion.

A l'image des ateliers ou des « mercredis événements », nous avons décidé de mettre en place à chaque période de vacances scolaires au moins une journée spéciale.

Ces journées seront définies en équipes : dates, thèmes, durée...

Des temps de préparations spécifiques pourront être mis en place.

L'équipe d'animation pourra notamment donc en place des animations réunissant plusieurs, voir l'ensemble des groupes.

A travers ces journées, nous souhaitons permettre aux enfants de s'investir dans des projets, être valorisés, être immergés dans une animation de plus grande envergure...

Cependant, il ne s'agira pas de ne proposer que cette journée à thème le jour J. En effet, à l'image des propositions de sorties, les enfants auront les choix avec d'autres activités et animations.

Il nous paraît important (toujours dans le même esprit de bienveillance) de toujours favoriser le choix des enfants qui pourront notamment choisir de ne pas faire les activités proposées, voire en proposer eux-mêmes. Ceci en tout temps.

Le thème de la journée pourrait tout simplement ne pas intéresser certains.

4- Améliorer la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

Tous les enfants sont accueillis dans la structure.

Le principe est de pouvoir accueillir chaque enfant et d'essayer de répondre aux besoins de chacun.

Les enfants à besoins spécifiques (porteur de handicap, bénéficiant d'un PAI, ayant des troubles du comportements...) sont accueillis avec le même objectif. Nous accueillons l'enfant si nous pouvons le faire, en offrant la même qualité et assurer le même sentiment de bien-être et de bienveillance que pour les autres enfants.

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques et les adaptations parfois nécessaires, doivent également permettre de continuer à accueillir les autres enfants avec cette qualité.

Afin d'assurer un accueil de qualité pour chacun, les équipes sont informées, formées (si besoin) des besoins des enfants (dans la limite de ce qui est nécessaire).

Des échanges en amont, puis permanents sont mis en place avec les familles et les acteurs éducatifs.

Des adaptations de l'accueil (journée plus courte, repas à la maison, planning adapté...) peuvent être mises en place en accord avec la famille si cela s'avère bénéfique et permet une adaptation ou un accueil de l'enfant plus efficace.

Cependant, tous les enfants sont soumis aux mêmes règles de vie. Les équipes devront si nécessaire, s'adapter à la transmission de celles-ci et à la mise en place parfois différente du cadre pour les enfants en ayant besoin.

Afin d'appuyer les équipes, d'accompagner au mieux les familles et surtout les enfants, la commune adhère à la **charte « Pour un accueil de loisirs inclusif »**. Cette démarche permet par exemple aux équipes d'accéder à des ressources ou de bénéficier d'un suivi.

Elle permet également à la structure d'être « référencée » comme un accueil inclusif et ainsi aider les familles souhaitant que leur enfant soit accueilli dans une structure de loisirs.

Pour atteindre ces différents objectifs, les équipes travailleront autour des besoins des enfants selon leur âge et définiront des outils, des aménagements et des animations adaptés.

L'organisation des réunions de préparation permet à chaque tranche d'âge de travailler autour de ces objectifs communs. Ils sont déclinés différemment suivant les tranches d'âge en fonction des besoins et capacités des enfants et des animateurs.

Ces objectifs sont définis en équipe de direction au regard de l'évaluation des sessions passées, des bilans faits avec les équipes, mais également des retours recueillis auprès des enfants.

Nous sommes très vigilants quant à la mise en place, l'évaluation et la modification des choses mises en place (aménagements, organisation...).

Les moments d'évaluation sont définis.

La première évaluation de fonctionnement, d'aménagements et de type d'activités proposées se situe après les vacances d'automne.

Ceci nous permet de prendre le temps de modifier les choses avant de reprendre en janvier. Ceci nous permet également de définir les investissements nécessaires à réaliser.

LES REUNIONS DE PREPARATION :

Nous avons choisi de travailler de la façon suivante :

Réunion pédagogique avec l'équipe permanente (7 heures).

- **Présentation et explication des objectifs du projet éducatif.**
- **Présentation et explication des objectifs de la structure.**
- **Mise en place d'un échange, débat sur « selon vous, qu'est ce qui pêche dans la journée ? » / « ce qui me pose des difficultés... ». Comment peut on améliorer le fonctionnement, la prise en charge des enfants ?**
- **Atelier de réflexion sur la mise en place d'atelier et de « rendez-vous ».**
- **Atelier de création d'animations visant à créer « des mercredis événement ».**

Réunions de création et de planification des animations :

- 1- Définition de ce que chaque équipe souhaite mettre en place pour sa tranche d'âge.
- 2- Préparation « technique » et matériel des animations.
- 3- Construction des programmes proposées aux enfants

POUR LES MERCREDIS, les temps de préparation sont fixés toutes les 6 à 7 semaines.

POUR LES VACANCES SCOLAIRES, nous avons mis en place 3 à 5 temps de préparation.

1^{er} temps de préparation (4 heures) Travail autour de l'avenant de la session.

- 1- Explication des objectifs de direction en équipe entière (animateurs annualisés et animateurs contractuels).
- 2- Mise au point sur les objectifs de départ, où en est-on ?
Les points qu'il faut encore travailler pour les atteindre.
- 3- Comment continuer à se rapprocher des objectifs annuels ?
Quels outils ? Quels aménagements ? Quelles attitudes ?
- 4- Explication de l'objectif spécifique de la session.
- 5- Comment le comprend t- on ? Quoi faire ?

2nd temps de préparation (8 heures).

Elaboration de la première semaine de session.

- 1- Définitions des projets et activités proposés ?
Comment je les amène ?
- 2- Quels aménagements je mets en place ?
- 3- Comment je me positionne dans la menée des activités ?

3^{ème} temps de préparation (8 heures).

Elaboration de la deuxième semaine de session.

- 1- Point avec les animateurs stagiaires pratiques.
- 2- Point sur les soins.

3- Point sur les P.A.I., prises en charges particulières.

4- Point sur les consignes de sécurité.

5- Mise en place des aménagements spécifiques.

Pour les sessions de juillet et août, il sera mis en place deux semaines complètes (sauf le mercredi) de travail de préparation, soit une pour chaque mois. Ces temps correspondent à la création des animations et à la mise en place des plannings d'activités.

Les évaluations des animateurs stagiaires pratiques se déroulent en fin de journée.

Ce temps sera récupéré dans la semaine en adaptant les pauses des animateurs.

Chaque session de vacances scolaires fera l'objet d'un avenant de complément à ce projet pédagogique.

A travers cet avenant, chaque tranche d'âge aura des objectifs propres qui seront travaillés.

Ces objectifs varieront en fonction de la période de l'année, de l'évolution des groupes, mais également et surtout en fonction des évaluations intermédiaires et des points de situation sur la poursuite des objectifs annuels.

Nous mettrons en place des outils afin d'évaluer nos pratiques. Des grilles d'évaluation modifiables seront mises en place.

Lors des différentes réunions, des échanges auront lieu afin d'obtenir les ressentis de chacun.

Nous comptons également beaucoup sur les échanges avec les enfants et le suivi des équipes par les différents adjoints pour évaluer notre fonctionnement.

